

Client n° 276400

N°TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRILLE
46230 CIEURAC



AVOIR

n° 09146241 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 19737632 DU 20/03/25 SUR BON 19741820 AG. LALBENQUE								
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG	-6	U		9,91	-59,46		

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-59,46	20,00% -11,89	-71,35	30/04/25	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 7

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 276400

N°TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09146239 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
146045.05	KNAUF STANDARD KS BA13MM-240/120	23,04	M2		2,89	66,59		
	dont Eco-Contribution					(2,30)		
146045.01	KNAUF STANDARD KS BA13MM-250/120	15	M2		2,89	43,35		
	dont Eco-Contribution					(1,50)		
BON N° 19737764 DU 28/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
V/REF: CHANTIER 53929 PEREZ								
1133.02	GR 32 PNX KRAFT 135/60-100MM R3,15	12,96	M2		8,90	115,34		
	dont Eco-Contribution					(0,91)		
146045.05	KNAUF STANDARD KS BA13MM-240/120	34,56	M2		2,89	99,88		
	dont Eco-Contribution					(3,46)		
BON N° 19737810 DU 31/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par Eric								
V/REF: CHANTIER 53929 PEREZ								
1133.02	GR 32 PNX KRAFT 135/60-100MM R3,15	12,96	M2		8,90	115,34		
	dont Eco-Contribution					(0,91)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(29,12)		

Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.
Carte N°2921001223978 Eric CAMPOS

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
2 612,53	20,00% 522,51	3.135,04	30/04/25	L.C.R.	17807 00832 75421857516 41

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 276400

N°TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09146239 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 19737315 DU 5/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par CECILE V/REF: CHANTIER 48586 MERIAN								
175005.01	LISSE POUR FOURRURE-3,00ML GYPSO	36	ML		0,70	25,20		
	dont Eco-Contribution					(0,36)		
175002.02	FOURRURE F47-2,70ML GYPSO	81	ML		0,74	59,94		
	dont Eco-Contribution					(0,81)		
146045.12	KNAUF STANDARD KS BA13MM-270/120	25,92	M2		2,86	74,13		
	dont Eco-Contribution					(2,59)		
146045.09	KNAUF STANDARD KS BA13MM-200/120	12	M2		2,86	34,32		
	dont Eco-Contribution					(1,20)		
BON N° 19737388 DU 10/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC V/REF: CHANTIER 67995 VERONIQUE								
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25	1	GD		16,58	16,58		
	dont Eco-Contribution					(0,11)		
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG	4	U		9,79	39,16		
	dont Eco-Contribution					(0,80)		
197266.02	LITEAU SAPIN CL2J 27/ 38- 4,00	48	ML		0,45	21,60		PQT12
	dont Eco-Contribution					(0,96)		
BON N° 19737443 DU 11/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par carte n° 2921001223978 Eric CAMPOS V/REF: CHANTIER 67995 VERONIQUE								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 276400

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC



N°TVA:

FACTURE n° 09146239 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	1	GD		16,58	16,58 (0,11)		
BON N° 19737523 DU 17/03/25 LIVRE AG. LALBENQUE V/REF: PRIX REMISES CHT 53929 PEREZ								
9198.01	CHAINAGE TRI.CTO 8/9.5-3D 8 E20 dont Eco-Contribution	6	ML		2,89	17,34 (0,01)		
110551.01	BRIQUE MAXI LINTEAU 20/20/110 dont Eco-Contribution	4	U		32,80	131,20 (0,08)		
138756.01	PALETTE OBRA	3	U		23,00	69,00		
138756.01	PALETTE OBRA	1	U		23,00	23,00		
174895.04	MONTANT 70/35-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	360	ML		1,50	540,00 (3,60)		
174989.01	RAIL 70-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	75	ML		1,40	105,00 (0,75)		
175002.02	FOURRURE F47-2,70ML GYPSO dont Eco-Contribution	243	ML		0,88	213,84 (2,43)		
175005.01	LISSE POUR FOURRURE-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	90	ML		0,91	81,90 (0,90)		
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG dont Eco-Contribution	10	U		9,79	97,90 (2,00)		
210397.01	BLOC BETON 500/100/200 dont Eco-Contribution	80	U		1,79	143,20 (0,80)		
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T 840 dont Eco-Contribution	210	U		0,76	159,60 (2,10)		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U		79,00	79,00		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
BON N° 19737542 DU 17/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par carte n° 2921001223978 Eric CAMPOS								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 276400

N°TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09146239 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
619160.01	SABLE ALL.0/2R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	2	GD		16,19	32,38 (0,20)		
BON N° 19737564 DU 18/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par CECILE								
696381.01	TALOCHE PS 27/18CM POINTUE NOIRE dont Eco-Contribution	1	U		2,66	2,66 (0,05)		
696384.01	TALOCHE PS 27/18CM RECTANGLE NOIRE dont Eco-Contribution	1	U		2,60	2,60 (0,06)		
696386.01	TALOCHE PS 34/23CM RECTANGLE NOIRE dont Eco-Contribution	1	U		3,40	3,40 (0,09)		
BON N° 19737572 DU 18/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC								
559118.01	BROUETTE RENOV.NEZ ROND VERTE GONF.	1	U		105,42	105,42		
BON N° 19737577 DU 18/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par carte n° 2921001223978 Eric CAMPOS V/REF: CHANTIER 53929 PEREZ								
110552.01	BRIQUE MAXI LINTEAU 20/20/140 dont Eco-Contribution	1	U		39,20	39,20 (0,03)		
BON N° 19737623 DU 20/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC								
705294.01	PISTOLET POUR MOUSSE EXPANSIVE	1	U		21,88	21,88		
BON N° 19737742 DU 27/03/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par CECILE V/REF: CHANTIER 53929 PEREZ								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.